

LE CHATEAU  
DES  
ROHAN



PONTIVY

LE CHATEAU  
DES  
ROHAN

PONTIVY

C'est avec plaisir que je m'associe à la première publication des « AMIS DE PONTIVY », publication destinée à retracer brièvement l'histoire de notre Cité et de notre Château.

Dès ses premiers pas, notre nouvelle association a montré qu'elle avait pris à cœur sa mission de faire connaître aux Pontivyens et à leurs hôtes toute l'histoire de la « VILLE et COMMUNAUTÉ de PONTIVY » et tout ce grand passé riche d'événements qui revit chaque jour autour de nous et dont les monuments sont les témoins muets.

Je suis persuadé que ce n'est qu'un début et qu'au fur et à mesure des recherches et des découvertes, les « AMIS DE PONTIVY » nous donneront d'autres textes, d'autres témoignages et que la connaissance que nous en tirerons nous confirmera, s'il en était besoin, dans la certitude que l'avenir de notre Pays de Pontivy sera digne de son passé.

Aussi, saluons cette « Première » et encourageons de notre mieux les « AMIS DE PONTIVY » à poursuivre leur tâche passionnante.

Ils auront besoin de tous ceux qui aiment notre cité et de tous ceux qui ont l'ambition de faire que l'on y vive heureux.

...« Ni breiziz a galon garomp hon gwir vro »...

**Michel MASSON**  
Maire de PONTIVY

De précieux renseignements nous ont été fournis par les travaux anciens de F. LE LAY, E. GILLES, H. du HALGOUËT, S. STROWSKI, et par les études contemporaines de MM. E. CORGNE, Abbé Y. RENARD, P. THOMAS-LACROIX. Une mention particulière doit être faite des précisions que nous a apportées M. LISCH, architecte en chef des monuments historiques, rénovateur du Château.

Les photographies sont dûes au talent de J.-M. LE ROUX.

J. PASCAL  
Président des AMIS de PONTIVY

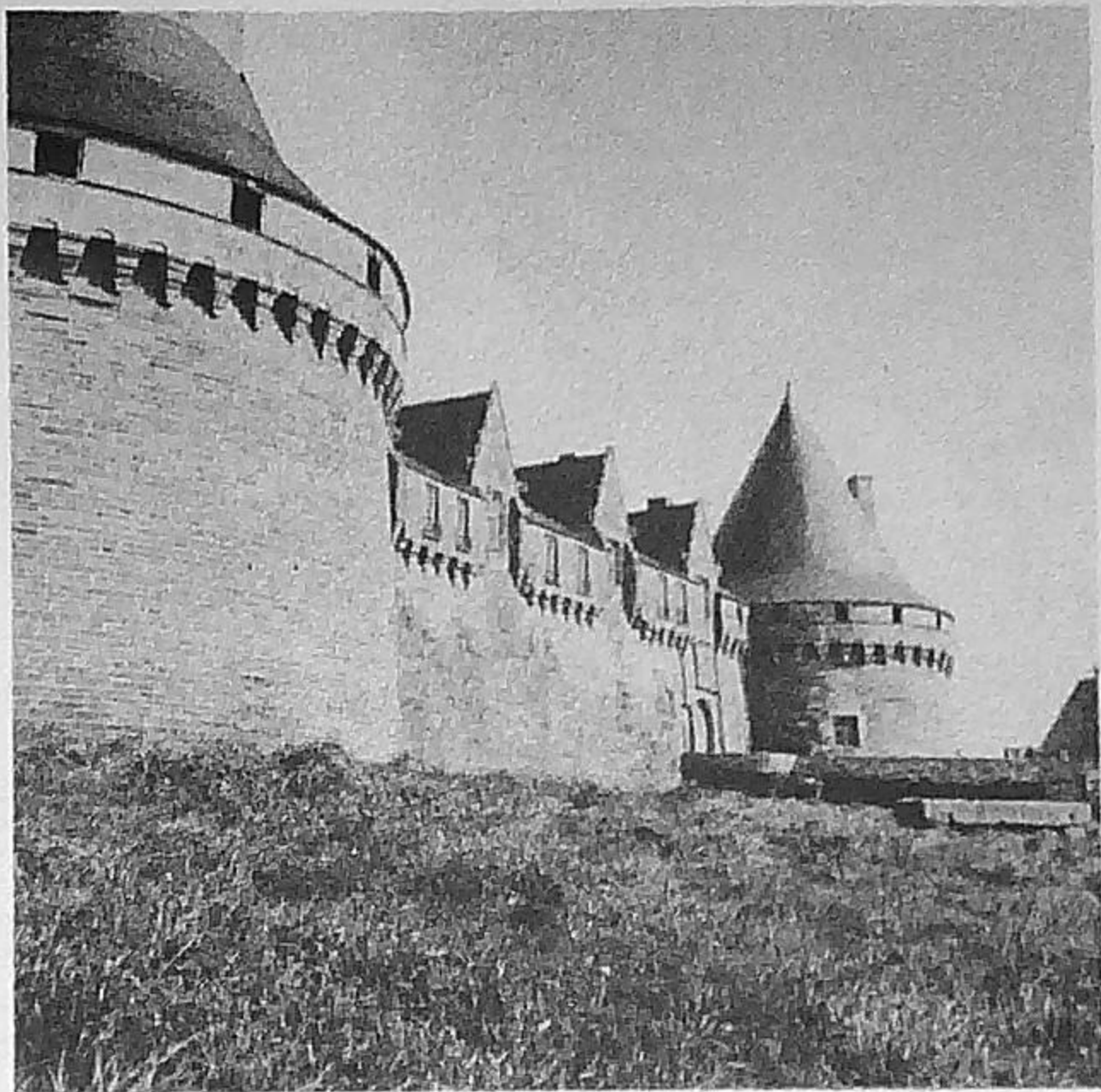
## VISITE DU CHATEAU

Nous voici devant le Château. Son aspect est massif et sévère. Il passe pour un bon exemple de l'architecture militaire de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il fut en effet construit, en grande partie, en 1485 et 1486 par le vicomte Jean II de Rohan, à l'emplacement d'un édifice précédent.

Bâti dans une cuvette, il forme un vaste quadrilatère de 60 m sur 75 m. A l'origine, il possédait quatre grosses tours. Deux seules en poivrière subsistent en façade, réunies par une imposante courtine. Elles mesurent 60 m de circonférence. Les murs épais sont en schiste taillé, hourdés au mortier de chaux et remplissage intérieur en pierraille et argile. Le haut des murs est garni de machicoulis en granit supportant un chemin de ronde crénelé et couvert parfaitement conservé.

Les façades Ouest et Nord sont coiffées d'ouvertures surmontées d'élégants frontons. Les fenêtres à meneaux de pierre de la façade Nord sont d'origine.

Au pied des courtines s'étalent les douves qui furent toujours sèches. Des linteaux, visibles à la base des tours, sont la preuve que leur niveau a été surélevé de la hauteur d'une porte. Elles sont bordées de glacis servant de premier



La façade Ouest

rempart et sur lesquels évoluait l'artillerie de défense. Le glacis de la façade Ouest a été en partie écrêté, en 1915, par les prisonniers Allemands pour assurer une meilleure visibilité de l'édifice. (Cette opération fut l'occasion de sérieux affrontements au sein du Conseil Municipal et ailleurs).

L'entrée principale du château se faisait à l'origine par un pont-levis, supprimé, sans doute au début du 17<sup>e</sup> siècle, quand la destination militaire de notre place forte fut moins évidente. En effet, le dernier siège qu'elle eut à subir date du 3 décembre 1589 au cours des luttes religieuses qui opposaient le roi de France Henri IV et la Ligue de Mercœur qui s'empara du château.

A gauche, une petite fenêtre porte les macles des Rohan, mais cette apposition est récente.

Pénétrons à l'intérieur par la poterne. Nous arrivons sous le porche. A gauche, au-dessus d'un banc de pierre, une plaque rappelle, en même temps, la reconnaissance de la ville de Pontivy pour la famille de Rohan, propriétaire du Château et sa restauration, entreprise en 1952, par la municipalité de Monsieur Marcel Lambert, Sénateur-Maire, sous la compétente direction de Monsieur Lisch, architecte en chef des Monuments historiques. Le château rénové a été inauguré le 25 mars 1972 par Monsieur Marcellin,



L'entrée

Ministre de l'Intérieur, Monsieur Michel Masson étant Maire.

Remarquons les ferrures du portail, réplique à l'identique des fermetures anciennes et jetons un premier regard sur la cour intérieure.

Ici, l'austérité extérieure fait place au gothique flamboyant et au style Renaissance. Le corps de logis seigneurial qui donne vers le midi s'éclaire de larges baies. Au-dessus de chacune d'elles un fronton à redans rappelle les pays flamands.

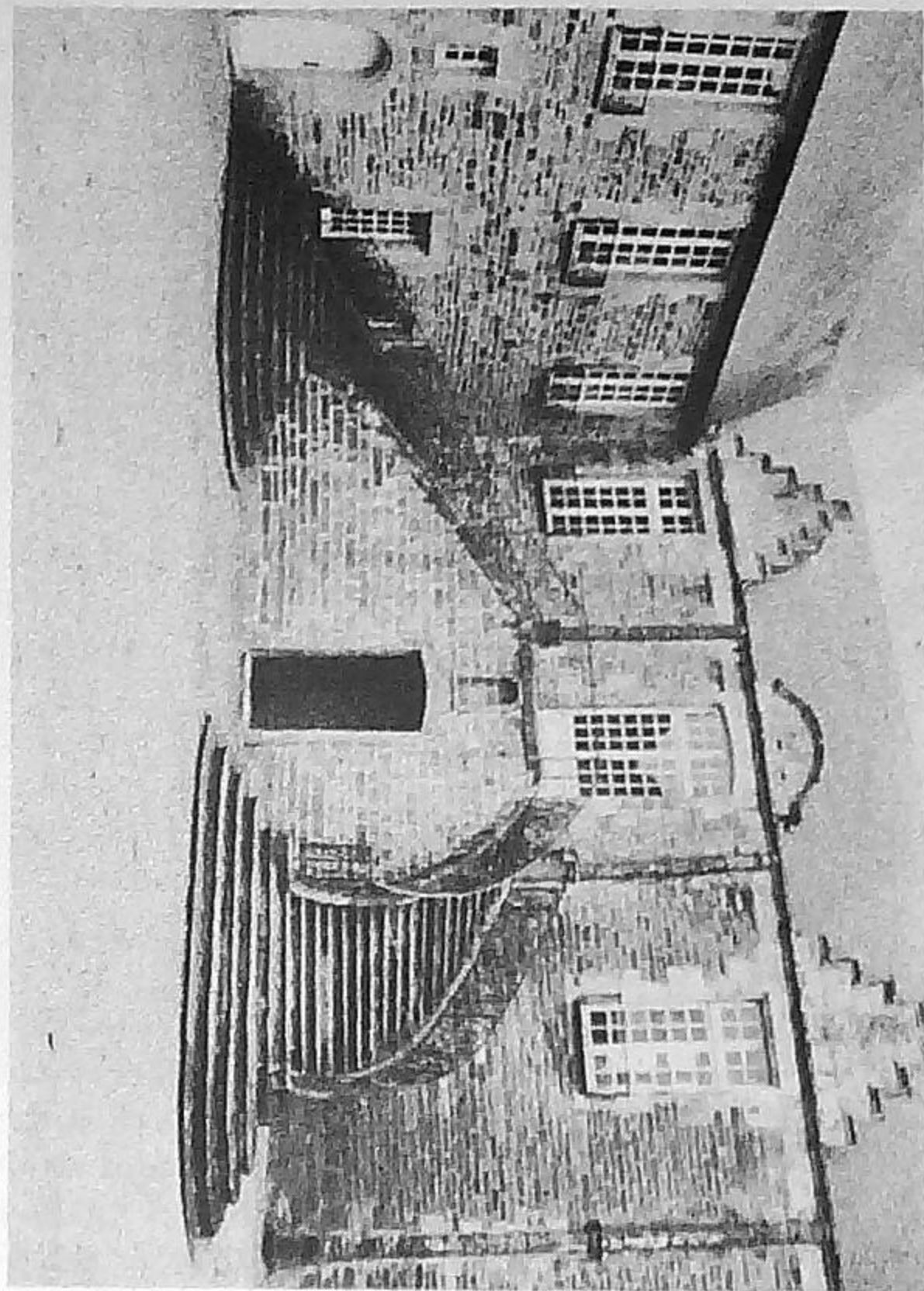
Le perron Louis XV, avec double escalier et rampes de fer forgé, a remplacé l'escalier primitif qui s'élevait à l'angle. Pendant la Révolution, la Sous-Préfecture et le Tribunal étant installés au château, le marquis de Castellane, Colonel du Régiment de Cavalerie, fut appelé à déposer. Il fit gravir à son cheval l'escalier d'honneur et pénétra sur sa monture dans le prétoire.

Le corps de bâtiment de gauche a été remanié au 18<sup>e</sup> siècle et ses fenêtres pourvues de légers balcons.

Côté Est, s'élève un vaste terre-plein également aménagé au 18<sup>e</sup> siècle sur les ruines des tours et des constructions primitives.

Entrons maintenant dans la tour Ouest par un étroit et sombre couloir. Nous découvrons une des plus belles salles du Château. Et d'abord,

Le perron du XVIII<sup>e</sup> siècle



nous frappe la majestueuse cheminée en pierre polychrome. Elle appartenait au manoir de Coët-Candec (canton de Grand-Champ, Morbihan). Acquisée par la ville de Pontivy, son montage, ici, date de 1960. On y remarque de nombreux blasons, en particulier celui des propriétaires du manoir du 14<sup>e</sup> siècle à 1680, les Chohan (d'argent au cerf passant de gueule). Les autres armoiries sont celles des familles alliées. Cette cheminée date de la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Les textes sont religieux, entre autres, tout en haut, le psaume 41.

Les murs de cette salle de garde sont épais de 4,50 m. L'une des fenêtres surveillait directement l'entrée du château.

En revenant à l'extrémité du couloir, on trouve, à gauche, l'entrée des deux étages inférieurs de la Tour d'où partaient les souterrains. Une petite ouverture, au niveau des douves, permettait une sortie.

Empruntons l'escalier rénové à l'identique de l'original. Nous débouchons dans la grande salle de façade longue d'une cinquantaine de mètres.

Rendons-nous directement à gauche au 1<sup>er</sup> étage de la tour. La cheminée a un certain cachet mais ce qui frappe est la charpente du toit en poivrière laissée à nu. Elle est d'origine avec quelques consolidations. Autrefois cachée par un plafond, les combles étaient habités.



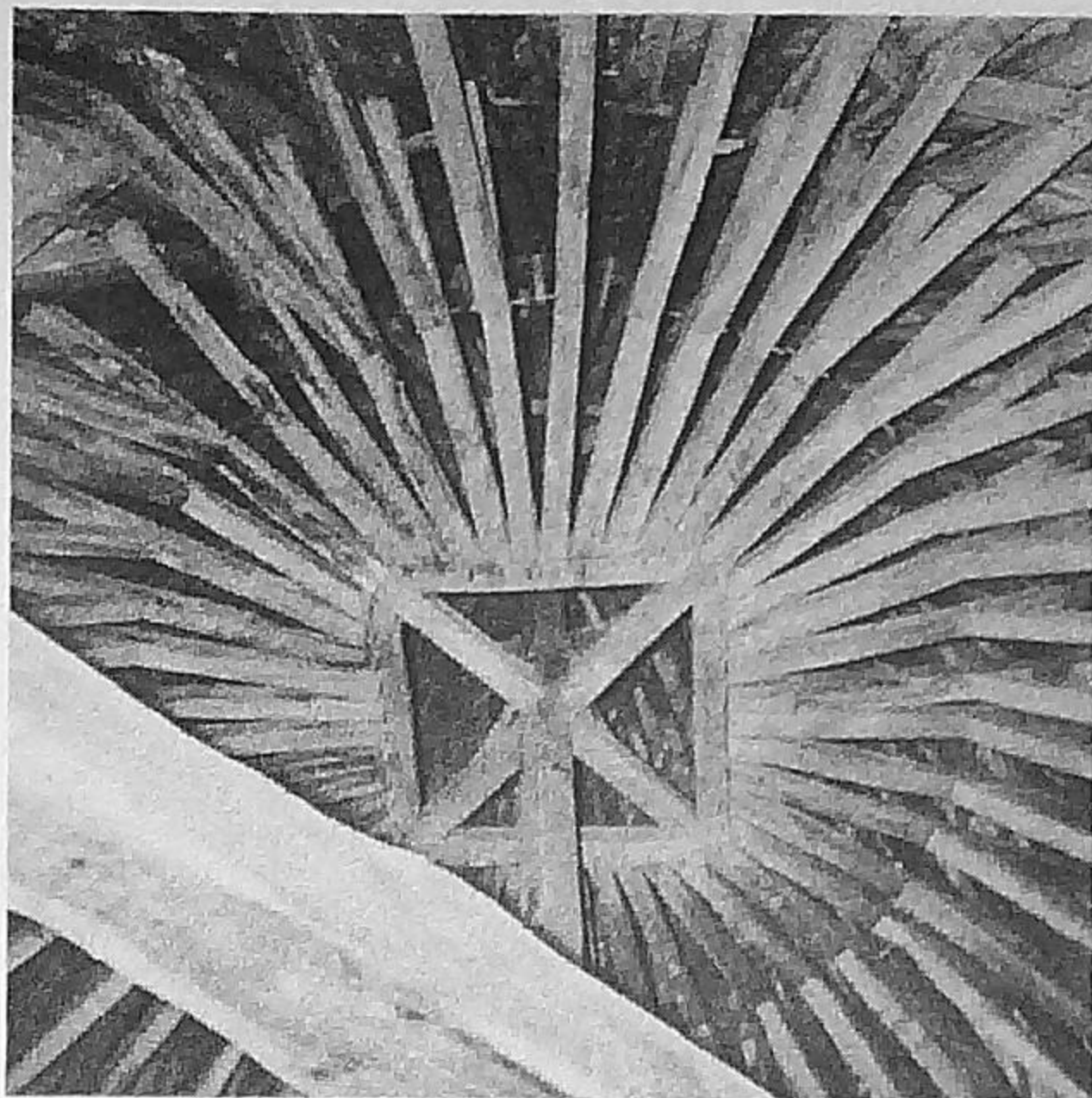
La cheminée de la tour Ouest

Franchissons l'épaisseur du mur. Nous voici sur le chemin de ronde. Des fenêtres, la vue embrasse toute la ville et au-delà. Les feuillures témoignent de fermetures sans doute en bois plein percé d'une archère. Les ouvertures dirigées vers le pied des murailles permettaient de jeter des projectiles divers sur les assaillants. Un peu à droite, dans le mur, deux décrochements marquent la place des latrines, l'une pour les officiers, l'autre pour les soldats. Le dallage est une copie moderne.

Revenons dans la grande salle. Les petites pièces en façade, ont été modifiées. Elles étaient encore habitées jusqu'en 1950. Au bout, une belle et grande cheminée, originaire, elle aussi, de Coët-Candec, porte les mêmes armoiries des Chohan et leurs alliances.

Et nous voici dans la salle perpendiculaire qui ouvre, à gauche, sur le premier étage de la tour Nord. On y remarque une curieuse alcôve de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Les portes conduisent au chemin de ronde. La tradition veut que nous soyons ici dans la chambre ducale. Le plafond a été reconstitué en respectant scrupuleusement l'original.

Dans la grande salle qui conduit à la chapelle, devait se situer le logis seigneurial. Orienté au sud, on imagine les jeux de lumière sur les tapisseries qui ornaient les murs et formaient



La charpente du toit en poivrière

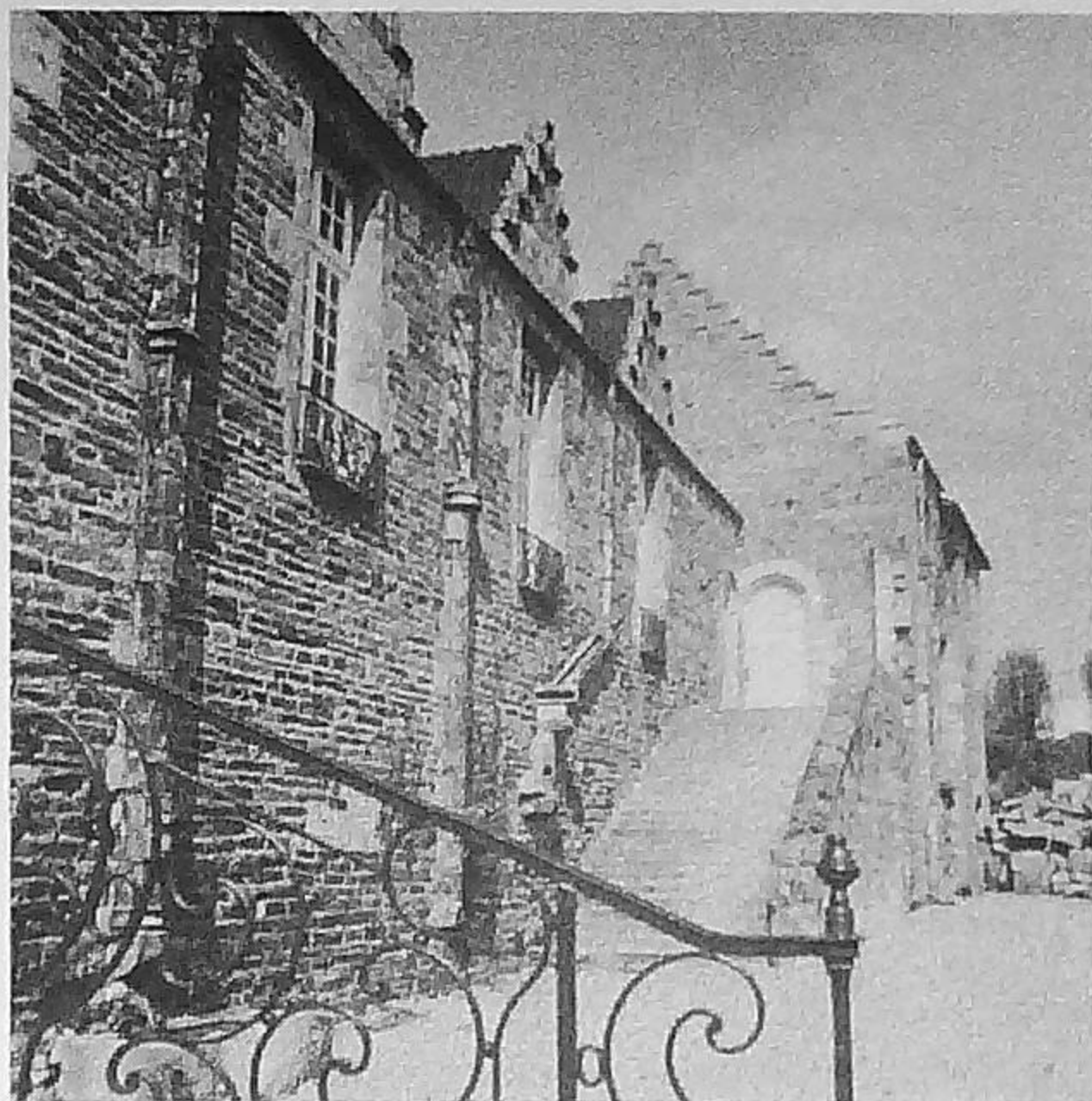
cloisons. Un inventaire de 1738 mentionne, entre autres, les « appartements de Madame, de Monseigneur, les chambres des Princes, secrétaire, écuyer, etc... Une salle à manger décorée d'un trumeau de glace sur la cheminée et une cuisine qui ne comptait pas moins de trois cents ustensiles en cuivre ».

La chapelle, en bout de galerie, a été ramenée à ses dimensions primitives lors des récents travaux. Un seul motif décoratif a été monté, de même origine que les cheminées.

C'est le lieu et le moment de rappeler que les Rohan embrassèrent la religion réformée vers 1560 jusqu'à la fin du 17<sup>e</sup> siècle. Henri II de Rohan, cousin germain du roi Henri IV, chef du parti calviniste sous Louis XIII, eut tous ses biens confisqués au profit de son adversaire politique et militaire le prince de Condé en 1627. Il fut même condamné à mort par écartèlement, mais obtint sa grâce en 1629.

La chapelle fut donc un temple protestant pendant plus d'un siècle, jusqu'à la mort de Marguerite de Rohan Chabot, en 1684.

Descendons dans la cour et admirons les élégantes colonnettes ornées de cannelures et de sculptures qui assurent l'évacuation des eaux pluviales et rompent la monotonie de la façade. Un grand A couronné se lit au sommet d'une



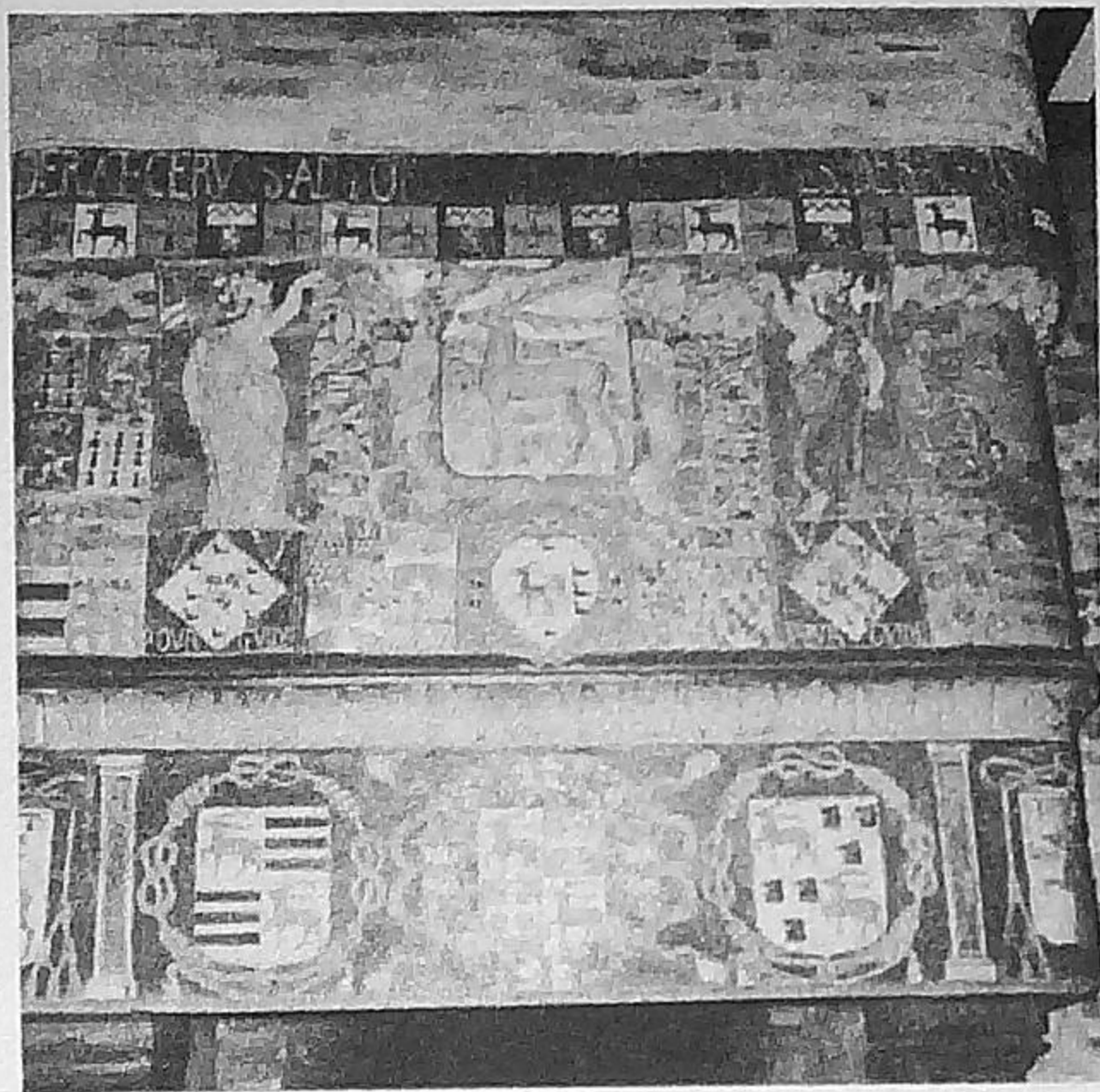
La cour et la chapelle



Après avoir rappelé que, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la famille de Rohan donna ici l'hospitalité à diverses collectivités Pontivyennes (écoles privées, scouts, patronage, etc...) laissons, désormais, notre château à sa nouvelle destination culturelle.

L'installation de la bibliothèque municipale est prévue au rez-de-chaussée, tour Nord comprise et les grandes salles du premier sont promises à un musée et à diverses expositions artistiques.

Rénové, le château de Pontivy prend place parmi les Monuments bretons qu'il faut avoir visités.



Cheminée de la tour (détails)

Le 17 juillet 1396, Pontivy devient officiellement le chef-lieu du fief des Rohan.

En 1456, le vicomte Alain IX installe les Cordeliers à l'emplacement de l'ancien château des Saïes. Ils seront remplacés en 1632 par les Récollets.

En 1485, Jean II de Rohan, commence la construction du château actuel.

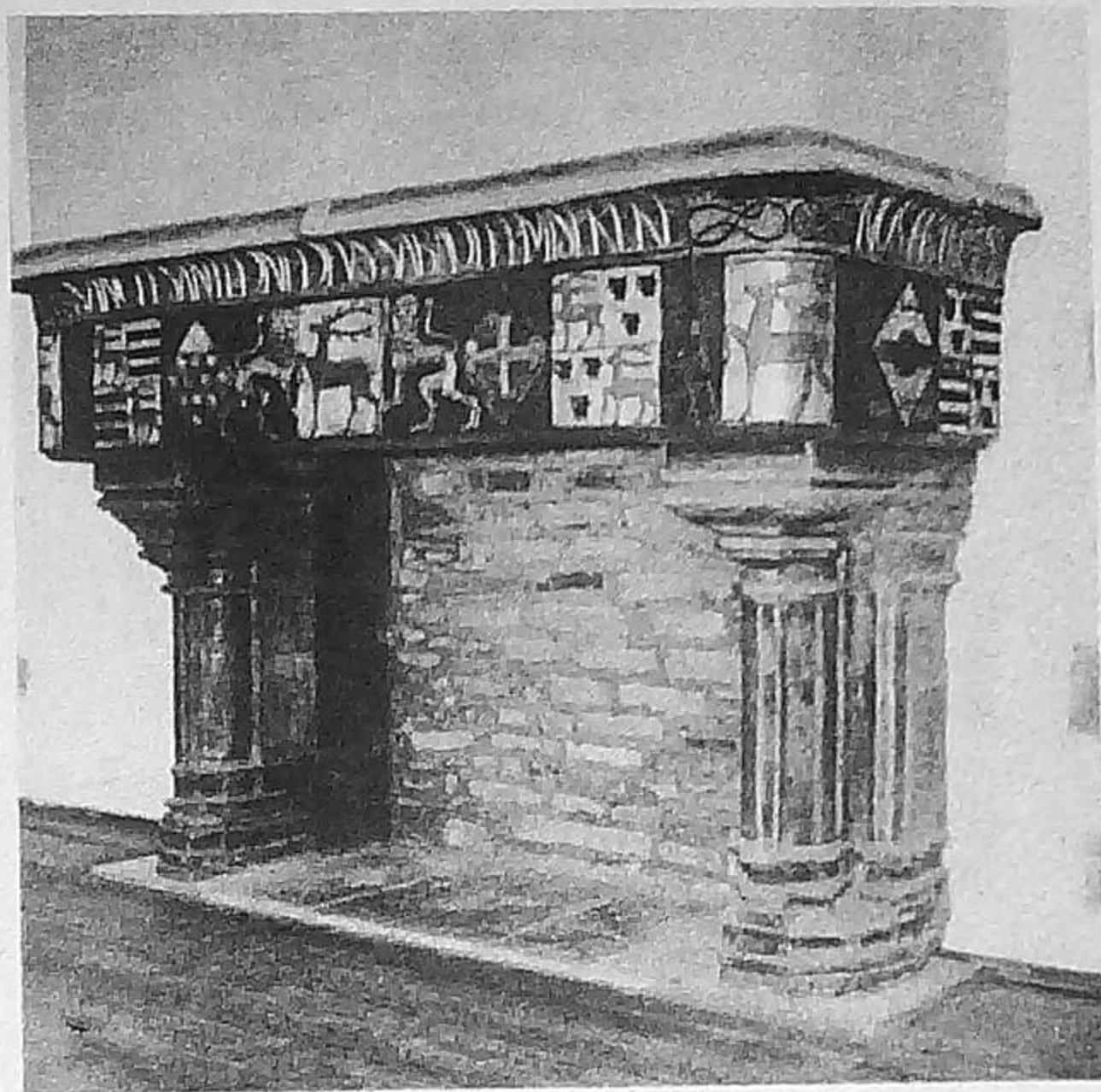
L'église paroissiale est érigée au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Henri 1<sup>er</sup>, vers 1560, fonde l'église réformée de Pontivy. La chapelle du château est affectée au nouveau culte.

En 1603, le roi de France, Henri IV, élève la vicomté de Rohan en Duché-Pairie. Pontivy en devient la capitale, siège de l'Administration.

En 1696, les Pontivyens font un vœu à la Vierge pour obtenir l'arrêt d'une épidémie de dysenterie. La mortalité cesse tout à coup. C'est l'origine du pardon annuel.

Le commerce des blés, cuirs, bêtes à cornes et toiles apporte à Pontivy une inégale prospérité, de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au milieu du XVIII<sup>e</sup>. Mais les guerres, la famine, les épidémies, éprouvent durement la population à la veille de la Révolution. La ville ne compte plus alors que 3 347 habitants.



Cheminée de la salle de façade

Dès 1789, les bourgeois et les ouvriers de Pontivy consignent avec fermeté leurs doléances et leurs vœux dans le Cahier qui sera porté à Versailles par le député J.P. Boullé.

Au début de 1790, successivement, les jeunes volontaires et les représentants des villes de Bretagne et d'Anjou, réunis à Pontivy, jurent de défendre les Droits de l'Homme et du Citoyen. C'est la Fédération bretonne angevine.

En 1802, Bonaparte, alors Premier Consul, remarque la position exceptionnelle de Pontivy au cœur de la Bretagne et décide d'y faire construire une caserne, un hôpital, un tribunal, une mairie puis un lycée (1803). En 1805, l'Empereur décrète l'adjonction d'une ville nouvelle, Pontivy devient « Napoléonville », suivant le vœu des citoyens reconnaissants.

Napoléon III et l'Impératrice Eugénie visitent Pontivy — redevenue Napoléonville — en août 1858.

C'est surtout depuis la fin de la guerre, en 1945, que la ville a pris une extension industrielle notable.

L'élan est donné vers l'avenir, mais Saint Ivy, les Rohan, Napoléon, rappellent un passé qu'il nous appartient de ne pas laisser oublier.

